



place de parking visiteur m interdire de se garer dessus

Par **titinose**, le **21/10/2020** à **01:23**

Bonjour j ai acheter ma maison avec le service hlm et devant chez moi il y a un parking de 2 places que je gare mes voiture dessus depuis une quinzaine d année. Une dame qui vend ces maisons est venu me voir pour me dire que je monopolise les places du parking visiteur.Ce parking n a pas de panneaux information et pas rien d autre qui indique que c est un parking visiteur.Que doige faire pour cela?

Par **Zénas Nomikos**, le **21/10/2020** à **14:06**

Bonjour,

vous pourriez vous rapprocher des gestionnaires (syndic, association des propriétaires) pour être au clair.

Par **youris**, le **21/10/2020** à **16:41**

bonjour,

comment cette "dame qui vend des maisons " est-elle certaine que ces véhicules vous appartiennent ?

je pense que cette appellation " parking visiteur " n'a aucune valeur juridique.

il existe des parkings parties communes à l'usage de tous, des parkings parties communes à jouissance privative pour leurs titulaires, des parkings privatifs pour leurs propriétaires.

salutations